

musée, celle d'attirer un public toujours renouvelé? Les musées dynamiques d'aujourd'hui ne sont plus les simples reposoirs d'un patrimoine, mais de véritables centres culturels qui organisent des rencontres, suscitent des collaborations artistiques, assurent un lien pédagogique et ont, très souvent, un bon restaurant. Les fondations Beyeler et Zentrum Paul Klee ont récemment été construites autour de ce concept d'accueil et ne désespèrent pas – malgré leur éloignement d'un centre-ville.

Tenter de sauver la place de la Riponne en éclatant le musée dans son périmètre revient, à mes yeux, à réduire les beaux-arts à un rôle de figuration urbaine. Ce serait choisir des placards, alors que nous avons besoin d'une vitrine.

On reproche au canton d'avoir de la vision. Un tel paradoxe est inévitable lorsque les deniers publics sont en jeu. Mais que dit le privé, lui qui doit contribuer à la moitié du budget de 68 millions pour la construction du nouvel écrin?

S'il vient à bord, ce n'est pas uniquement par amour de l'art, soyons-en certains, c'est parce qu'il a compris les bénéfices pour toute une région de la présence d'un nouvel aimant culturel et touristique à Belle-rive.

Michèle Laird,  
Pully

## Un engagement citoyen qui mérite le soutien

**A propos de la lettre de lecteur de M. Jean Curchod intitulée «Le symbole d'une ère nouvelle» (24 heures du 21 novembre 2007):**

Demander simplement le respect de lois importantes – et le renoncement définitif de pratiques complaisantes de la part des autorités compétentes – tout cela afin de protéger les droits du peuple, la nature et le paysage, est-ce vraiment de la mauvaise foi? Nous pensons qu'il s'agit d'un engagement citoyen qui mériterait plutôt le soutien que la fielleuse attaque de M. Curchod, d'ailleurs formulée sans la moindre

connaissance des nombreuses et conséquentes motivations énumérées dans notre recours au Tribunal administratif.

Si grand que soit son amour de l'art, pense-t-il réellement qu'il lui donne le droit d'ignorer les règles juridiques élémentaires à respecter, y compris dans le domaine de l'aménagement du territoire? Il doit savoir que ces règles ont également été élaborées pour que l'homme puisse trouver son épanouissement dans des endroits propices à la détente comme les rives de nos lacs et de nos rivières; cela participe de l'art de vivre, art qui mérite plutôt le respect que son mépris.

La prise de position du professeur Pierre-Alain Rumley, directeur de l'Office fédéral du développement territorial, dans la *Sonntags-Zeitung* du 11 novembre 2007, sur la légitimité des exigences (ultimatum) de Rives Publiques ([www.rivespubliques.ch](http://www.rivespubliques.ch)), et l'irrespect des lois par les cantons, est très encourageante dans la mesure où il déclare officiellement

## MUSÉE DES BEAUX-ARTS Quelle est la vocation première d'un musée?

A suivre les récents remous autour du Musée cantonal des beaux-arts, il serait permis de penser que son futur se résume à des considérations architecturales et urbanistiques.

A trop se préoccuper d'aménagement du territoire, ne perdons-nous pas de vue une des vocations premières d'un